L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 30 JANVIER.

FEUILLETON.

LA PRINCESSE OGHEROF.

Par Henry Gréville.

XXI.

Marthe se laissa doucement retomber sur le dos de son fauteuil; ses mains se détendirent, ses paupières battirent un peu,—puis elle avança une main vers l'enfant, qui vint aussitôt près d'elle.

—Elle est bien jolie, dit-elle au père étonné.

Sa voix avait une vibration contenue, comme celle d'une coupe de cristal sous des chocs répétés. Soudain, par un mouvement irrésistible, elle saisit l'enfant, l'enleva dans ses bras, la serra contre sa poitrine et baissa la tête sur les boucles brunes. Une larme roula dans la chevelure de la petite.

Mme Avérief fit un mouvement. Elle suivait cette scène depuis un moment, le cœur serré par l'angoisse, ne sachant que faire et se sentant incapable d'arrêter l'inévitable aveu.

—Je vous demande pardon, monsieur, dit la princesse en reprenant son calme et en rendant la liberté à la petite fille:—C'est que je n'ai pas d'enfant, moi, ajouta-t-elle en baissant la tête pour cacher sa rougeur.

Marthe venait de mentir.

Mme Avérief respira longuement; pour cette fois le danger était écarté. Décidément Marthe était une femme forte et qui savait garder le respect d'elle-même dans les circonstances difficiles. Aussi lorsque Paul eut emmené sa fille, elle ne jugea pas à propos de dissimuler plus longtemps.

Elle tendit les bras à Marthe, qui s'agenouilla à ses pieds sur un coussin, mit sa tête sur l'épaule de l'aïeule, et pleura longuement.

Les deux femmes n'échangèrent pas un mot. A quoi bon? Lorsque Marthe eut épuisé ses larmes, elle reprit sa place. Le jour baissait, le salon s'emplissait d'ombre. Elle restait muette; ce fut Mme Avérief qui rompit le silence.

—La volonté de Dieu soit faite, n'est-ce pas, ma fille? dit-elle doucement.

—Ainsi soit-il.... répondit Marthe d'une voix brisée, mais d'un cœur ferme. Jamais, depuis le jour fatal, elle ne s'était sentie aussi légère. Son âme était délivrée de sa chaîne. Désormais, dans le secret de sa conscience, elle pouvait aimer Michel Avérief.

Un joyeux brouhaha se fit entendre; des pas légers coururent sur le parquet dans la pièce voisine; Nastia apparut dans l'embrasure de la porte, rose, souriante, grandie, paraissait-il, et tout à fait majestueuse dans l'ampleur de sa traîne de moire antique.

—Attends-moi donc, cria la voix de Serge qui ôtait sa pelisse dans l'antichambre, il faut que nous entrions ensemble!

Nastia, toujours sur le seuil, envoyait des poignées de baisers à l'aïeule et à sa sœur, qui n'osait aller à sa rencontre de peur de lui montrer ses yeux rouges et ses joues brûlantes.

—Dépêche-toi, dit-elle en tournant la tête sur l'épaule avec un geste d'oiseau: je meurs d'impatience, si tu tardes encore une minute, j'entre toute seule.

On entendit les éperons de Serge courir sur le parquet; il parut enfin, saisit la main de sa femme, et s'avança posément avec elle jusqu'aux pieds de l'aïeule; celle-ci se leva pour les bénir avec le pain et le sel qui les attendaient sur un plateau.

—Soyez les bienvenus dans votre maison, sous la garde du Seigneur, dit-elle gravement. Puis elle leur tendit les bras: —Embrassez-moi, mes enfants. D'où venez vous?

Nastia se mit à rire.—Chut, dit-elle, en portant un doigt sur ses lèvres, c'est un secret, mon mari m'a défendu de le dire.

—Vous saurez tout, grand'mère, dit Serge avec importance, seulement pas encore tout de suite. C'est un secret.

—Allons, soit! dit l'aïeule en souriant. Jouez à cache cache, pendant que cela vous amuse encore.

Oghérof entra, plein de galanterie pour sa belle-sœur, qu'il appelait exprès Mme Avérief. Nastia oubliait à tout moment de répondre à ce nom, ce qui jetait le prince dans des accès de fou rire. Jamais on n'avait tant ri dans la grande salle à manger. Les vieux serviteurs eux-mêmes en paraissaient tout surpris.

—Quelle gaîté! dit Mme Avérief pendant une accalmie: cela me rajeunit de voir cette jeunesse.

—Eh bien, grand'mère, ce sera tous les jours comme cela, dit joyeusement son petit-fils. Et quand nous aurons des enfants, ce sera bien autre chose!

Marthe [illegible] put résister à cette fougue de gaîté contagieuse. D'ailleurs, sous la douleur de l'irréparable, elle sentait la joie intime de pouvoir estimer celui qu'elle avait méprisé. Elle était si paisible dans son âme, que la présence de son mari ne la dérangeait pas dans son rêve:—depuis si longtemps, du reste, il avait cessé d'appartenir à sa vie!

Elle rentra chez elle dans cette disposition d'esprit. Le prince avait disparu vers neuf heures, comme toujours. Elle se mit au lit et s'endormit d'un doux sommeil. Elle rêva qu'elle marchait dans l'avenue du bord de l'eau, où elle avait attendu Michel, le jour anniversaire de ses vingt ans. Il venait à sa rencontre, transfiguré, radieux, et comme elle lui tendait la main....

—Non, lui disait-il, je suis un rêve, mes mains sont deux rayons de soleil, on ne peut les saisir; mais je vais rester ici à jamais et les fleurs de votre jardin ne se faneront plus.

Et elle restait devant lui en extase, pendant que la chaleur des rayons de soleil pénétrait doucement son cœur engourdi et le noyait dans un indicible bien-être.

Elle s'éveilla encore charmée de son rêve; la réalité n'était pas si belle, mais la [illegible] cependant lui paraissait bien meilleure que la veille. Elle s'habilla sans se presser et trouva son mari dans la salle à manger, qui déjeunait.

Pauline entra bientôt; elle s'était fait une loi de ne jamais précéder la princesse dans la salle à manger; ce moment de sécurité lui permettait bien des petites observations qui auraient été difficiles sans cela. D'ordinaire son empressement ne se laissait pas refroidir par l'indifférence de Marthe, mais ce matin-là, l'indifférence lui parut plus méprisante que dédaigneuse.

Sans rien témoigner de ses impressions, elle commença à déjeuner, modestement, comme un oiseau qui picore çà et là quelque grain oublié.

—Vous ne savez pas, Marthe, dit tout à coup le prince, j'ai rencontré hier Paul Avérief chez le confiseur avec une très jolie petite fille.

Pauline resta bouleversée, la fourchette en l'air. Elle avait oublié Paul Avérief et la petite, dans l'ardeur de ses nouvelles combinaisons. Comment, ils étaient à Pétersbourg, et la gouvernante ne lui en avait rien dit, ne lui avait pas écrit, n'était pas venue la voir! Elle arrêta le cours de son indignation pour écouter la réponse de la princesse.

—Je l'ai vue chez Mme Avérief, disait Marthe. Elle est charmante. C'est sa fille.

—Sa fille!....Pauline ressentit une sorte de choc semblable à celui que donnerait un bélier démantelant une forteresse. Marthe était si calme et parlait si doucement, que la demoiselle de compagnie se hasarda à jeter un coup d'œil de son côté. La princesse remuait son thé avec la petite cuillère, sans la moindre émotion apparente.

—Je ne savais pas qu'il eût une fille, dit le prince; mais il n'était pas marié; Ou bien il est peut-être veuf...... Je croyais, continua-t-il, que c'était Michel qui avait un enfant de la main gauche: on avait parlé de cela dans le temps.

—Pure calomnie, répondit la princesse avec la même douceur dans la voix, la même tranquillité dans le geste; des gens malintentionnés ont répandu ce bruit pour lui nuire.

—Lui nuire? répéta le prince. En quoi?

—Pour l'empêcher de se marier peut-être, je ne sais pas.

—Oh!...... fit le prince en haussant les épaules. Il trouvait sa femme bien naïve, mais après tout, comme femme, elle avait raison. Cependant ce n'est pas un enfant ni plusieurs qui l'eussent empêché de se marier.

—Alors l'enfant était à Paul?

—Oui, M. Avérief m'a dit hier que son frère le lui avait amené à l'étranger après la mort de la mère.

—Oui, oui, je me souviens vaguement. Ah! Michel le lui a amené? Ça a dû être drôle! Je vois d'ici Michel en bonne d'enfant.

Oghérof éclata de rire,—et Marthe avait le cœur si léger, qu'elle se mit à rire avec lui. Pauline s'apercevant qu'elle était seule à garder son sérieux, fit entendre un petit rire sec et nerveux......La princesse se tourna subitement vers elle.

—Vous êtes malade, Pauline? lui dit-elle.

—Moi, princesse? non......Pourquoi?

—C'est que vous riez comme une personne qui va avoir une crise de nerfs.

—Non, je me porte parfaitement.

—Tant mieux! fit Marthe d'un air dégagé, et elle se retourna vers son mari pour lui donner une demi-douzaine de commissions.

Pauline se glissa hors de la salle à manger, mit à la hâte un chapeau et une pelisse et prit un droski à l'heure. S'étant préalablement fait conduire au bureau des adresses, elle se procura une indication exacte de la demeure de Paul Avérief. Une fois là, elle pénétra dans la cuisine par l'escalier de service et demanda la gouvernante.

Celle-ci parut sur le champ, et, sans témoigner beaucoup de surprise, elle emmena Pauline dans sa chambre. Avérief venait de sortir avec sa fille, l'occasion était excellente pour s'expliquer.

—Comment, lui dit Pauline de son côté, traite le plus pathétique, je vous tire de l'obscurité, je vous fais avoir des émoluments inespérés, dans une bonne maison où l'on vous traite bien, où vous aurez une pension de retraite si vous savez vous y tenir,—et vous me trahissez, moi, votre bienfaitrice, une compatriote...... Ah! Marguerite, cela n'est pas bien! Votre premier devoir n'était-il pas de me prévenir de ce retour inattendu?......

—Pardon, mademoiselle Pauline...... dit poliment la gouvernante en arrêtant cette effusion qui menaçait d'être longue. Elle s'était affinée avec des gens bien élevés; sa tournure et son langage avaient, sinon beaucoup de distinction, au moins à peu près la correction désirable.

—Pardon, mademoiselle Pauline, vous parlez de bienfait et de trahison; il est vrai que je vous dois mon entrée dans cette maison; mais depuis, M. Michel et M. Avérief sont aussi devenus mes bienfaiteurs, M. Avérief surtout. Lorsque vous m'avez dit de vous écrire ce qui se ferait chez nous, je ne savais pas ce que c'était que d'être gouvernante, j'ai consenti. Mais depuis, j'ai compris que c'était mal de raconter les affaires de mes maîtres, qui étaient bons pour moi.....

—Mais moi aussi j'ai été bonne pour vous, je ne vous devais rien.....

—C'est juste, mademoiselle, mais votre bonté pour moi me demandait en échange une chose que je considère comme pas bonne, tandis que ces honnêtes gens sont bons pour moi et ne me demandent en échange que de faire mon devoir.

—Alors, vous me reniez, vous trahissez votre bienfaitrice! L'ingratitude ne vous fait pas de honte?

—Puisque malheureusement il faut que je trahisse quelqu'un, je préfère ne pas trahir ceux qui ne me demandent rien de mal et qui ont de tout temps bien agi avec moi, sans intérêt....

—Ingrate! s'écria Pauline outrée.

—J'aime encore mieux être ingrate envers vous qu'envers M. Avérief, mademoiselle, répondit fermement Marguerite en se levant.

Pauline sortit pleine de rage et de fiel.

Pendant l'expédition malheureuse de Pauline Hopfer, la princesse était allée promener ses réflexions en traîneau hors de la ville. Elle avait besoin du spectacle de la neige immaculée pour calmer les bouillonnements de sa colère.

Depuis la veille, absorbée dans une seule idée, elle n'avait pas voulu penser à Pauline; mais la vue de sa demoiselle de compagnie avait soulevé une tempête dans son âme. C'était cette misérable fille qui, dans un but qu'elle ne pouvait encore comprendre, avait inventé et répandu les calomnies contre Michel, c'était elle qui, délayant sciemment un peu de vérité dans beaucoup de mensonge, les avait séparés pour jamais.

—Dans quel but? se demandait fiévreusement la princesse. Quel motif de haine pouvait-elle avoir contre ce jeune homme et contre moi?

Hélas! Marthe ne devait jamais comprendre qu'on puisse haïr ceux qui vous comblent de bienfaits, précisément parce qu'ils sont vos bienfaiteurs, et que, pour certaines âmes viles, le devoir de la reconnaissance est une humiliation de tous les instants!

Elle l'eût compris, du reste, que ses sentiments fussent restés les mêmes, car rien ne pouvait plus ajouter à l'horreur que lui inspirait cette fille. Le matin, elle avait pu garder son sang-froid; mais aurait-elle toujours le même empire sur elle-même?

—Il le faut! se dit-elle: Mme Avérief sait certainement à quoi s'en tenir, elle me viendra en aide sans que j'aie besoin de le lui demander.

Ce raisonnement ne la satisfaisait pas. La voix du bon sens, des convenances, la nécessité absolue de sauvegarder son honneur et le nom de son mari, la certitude que si on renvoyait Pauline avec éclat, celle ci, pour se venger et se défendre, mêlerait le nom de la princesse Oghérof à quelqu'une de ces inventions calomnieuses dont il reste toujours quelque chose,—rien de cela ne pouvait lui faire envisager avec résignation la nécessité de se trouver, dans quelques heures, face à face avec cette vipère, de lui parler et de feindre l'indifférence. Elle eût voulu l'écraser sous ses pieds comme un insecte vil et malfaisant, et détourner ensuite ses regards de ce répugnant spectacle.

Elle fit le tour des Iles sans trouver l'apaisement. Comme son cocher se retournait, lui demandant ce qu'il fallait faire, une idée subite vint à la princesse:

—Va le long de la rivière et passe devant notre ancienne maison de campagne, dit-elle.

Le traîneau s'engagea sur la route à peine foulée. Le cheval bondissait dans la neige, qui par moments lui venait presque jusqu'au ventre; une fine poussière glacée voltigeait autour du traîneau et déposait une poudre impalpable de diamants sur les velours des vêtements de Marthe.

(A continuer.)

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme: annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 125, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 5 coups indiquant ainsi 125. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 8, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Bassin
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hosital et Dauphine.
217 Case à pompe No. 10, rue Dumaine.
Coin Trémé et Esplanade 2[illegible]
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Trémé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue ChampsElysées.
313 Coin Baratelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin BonsEnfants et ChampsElysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*512 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Bavaas et Dauphine.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'Abeille quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

[illegible]

AMERIQUE, Pouzolz, samedi, 20 janvier.
FRANCE, Trudelle, samedi, 27 janvier.
LABRADOR, Sangler, samedi, 10 février.

PRIX DU PASSAGE en OR [illegible]

LOUIS DE BEBIAN, Agent, 55 Broadway, New-York, ou à L. GRAND, Agent. [illegible]

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer CORTES, H. R. Freeman, commandant, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Jeudi 1er Fév. à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine......$50. [illegible]

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

ARRANGEMENT D'HIVER

Steamers portant la malle des Etats-Unis—Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer, CAMELLIA, [illegible] capitaine Wm. Hanever, partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le SAMEDI à l'arrivée du convoi de quatre heures de l'après-midi. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Il quittera l'Old Landing pour la Nouvelle-Orléans le MARDI et le VENDREDI, à six heures du matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du train qui précédera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyages auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Le prix du billet sera pendant tout l'hiver de $1 par traversée.

Il y aura un restaurant à bord tout l'hiver.
C. M. SORIA.
Au No 28 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M. Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau à vapeur NATCHEZ, T. P. Leathers, capitaine. [illegible] JNO. FANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, coin Tchoupitoulas. [illegible] W. B. BROCKETT, agent, Au No 18 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, SAMEDI, 27 janvier, à 5 h. P. M. Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les débarcadères de Norman, Bairbis, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière-Rouge. Le beau bateau à vapeur NEW BART ABLE, Capitaine R. SINNOT, Commis GEO. C. HAMILTON, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à ADAMS & WORK, No. 21 du Commercial Place.

OPELOUSAS. Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas. Départ tous les MARDIS à 5 h. P. M. Pour Washington, Port Barré, Simsport, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires. [illegible] HITE & CARLIN, No. 2, de la rue Tchoupitoulas.

Paquebot régulier de Bayou Sara. Deux fois par semaine. Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Bayou Goula, Donaldsonville et les ports intermédiaires—Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. Le magnifique bateau à vapeur, neuf, OUACHITA BELLE, Capitaine James P. McElroy, commis, J. O. Libano, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 22 de la rue Bienville.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge. Deux voyages par semaine. Jours de départ, tous les VENDREDIS à midi et tous les LUNDIS à 5 P. M. Voyage de retour Dimanche et Mercredi. Le bon bateau à vapeur ST. JOHN, F. BERGERON, Capitaine, J. O. BERGERON, Commis. [illegible] E. O. MELANÇON, No de 22 rue Bienville.

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville. Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur HENRY TETE, Capitaine Joe Aucoin, P. A. Chariot, Commis [illegible] M. H. LANDRY ou E. RIVET, 105 rue Decatur, près St Louis.

BAYOU LAFOURCHE. Paquebot du Bayou Lafourche et de la Côte. Deux fois par semaine. Le bateau à vapeur, W. J. POITEVENT, (En remplacement du "Stella Block"), Capitaine U. D. Terrebonne, Commis Gabe Block, et E. Le Blanc. Part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.; il y reviendra tous les JEUDIS et les LUNDIS matin. Pour fret ou passage, s'adresser à HITE & CARLIN, No 4 rue Tchoupitoulas, ou à TERREBONNE & SALOMON, agents, 75 Decatur, entre Conti et Bienville.

Compagnie d'Assurance du PEUPLE —DE LA— Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 5, RUE ST-PIERRE.

CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la Charte, la Compagnie publie l'état suivant [illegible]

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
R. M. DAVIS, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

[illegible] JNO. WILSON, R. M. DAVIS, ERNEST FRAGST, F. SANCHO, THEO. I. SUGG, A. D. FINLAY, WM. FAGAN, F. AUFMKOLK, A. HABER, DAVID HUGHES, M. POPOVICH, P. JAUFROID, J. SAMBOLA, M. MELLINGER, M. ABASCAL, JOSEPH DAVID, R. O. FITCHER, J. J. REISS, A. MENDOLA, S. M. MILLER, H. SCHNEIDER, GEO. ELLIS, R. SALOY. [illegible]

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NLLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE du Nord feront le service suivant: [illegible]

HANOVER..... [illegible]
FRANKFURT..... [illegible]

PRIX DU PASSAGE: [illegible]

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & Co., Agents, No 46 de la rue de l'Union.

Passage pour l'Europe. (AGENCE)

Via la Nlle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore. STATE LINE. [illegible] 72 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE. [illegible]

ALLAN LINE. [illegible]

A. K. MILLER & Co., No 26 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans. [illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du et après le 29 octobre 1876, Le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE [illegible]

G. B. PAYNE, Surintendant.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

A partir de lundi, 27 novembre les trains partiront et arriveront comme ci-après:

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Malle......4 30 P. M.	Malle......11 A. M.
Agrément......3 30 P. M.	Agrément......9 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE ET CINCINNATI. [illegible]

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général.

New Orleans, St-Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.) (From Calliope street Depot.) On an after Monday Nov. 27 1876, trains depart and arrive as follows: [illegible]

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST-LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE AND CINCINNATI. Only one change of sleeping cars to Eastern cities. [illegible]

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST. [illegible]

J. W. COLEMAN Agent de billets.
D. S. ROBINSON, Surintendant.

New Orleans & Mobile Rail-Road.

MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST, Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS, CARRYING THE U. S. MAIL. [illegible]

J. W. COLEMAN, Ticket Agent.
D. S. ROBINSON, Supt.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

Banque Nationale de l'Union,

A LA NOUVELLE-ORLEANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE A la clôture des affaires le JEUDI 31 JANVIER [illegible]

RESSOURCES. [illegible]

PASSIF. [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
JAMES FAHEY, notaire public.

DIRECTEURS.
P. MASPERO, ED. TOBY,
D. FATIO, P. FOURCHY,
S. E. RELF, M. W. SMITH,
CHAS. LAFITTE, J. J. FERNANDEZ,
D. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN.

Crescent Mutual Insurance Company.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

DIX-NEUVIÈME ETAT [illegible]

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Mechanics' and Traders' Insurance Company,

[illegible]

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

DIXIEME ETAT ANNUEL. [illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

CINQUIEME ETAT ANNUEL. [illegible]

A. FERNANDEZ, Président.

Hibernia Insurance Company,

[illegible]

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company

OF NEW-ORLEANS.

[illegible]

DIRECTORS.
P. MASPERO, ED. TOBY,
D. FATIO, P. FOURCHY,
S. E. RELF, M. W. SMITH,
CHAS LAFITTE, J. J. FERNANDEZ,
D. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN.

TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

[illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secretary.
WM. H. HOLMES.

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

ED. A. PALFREY, président.
EDWARD IVY, notaire public.

ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL, —DE— Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

[illegible]

AUG. SALAUN, président.
BENJ. FLORANCE, vice-président.
A. DELPEUCH, secrétaire et trésorier.
EUGENE F. GARCIA,
F. G. KORNBECK,
L. AHAR,
PAUL BLANC,
J. B. CASSARD,
J. T. WINNEMORE,
GEO. E. FORSTALL,
L. COUGLLU.

New Orleans Credit Foncier Association.

QUATRIÈME ETAT ANNUEL. [illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

RAPPORT ANNUEL DE LA Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE

[illegible]

For New York direct.

[illegible] NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER. [illegible] LIVERPOOL, BREMEN, HAVRE [illegible] ALFRED MOULTON, 41 Carondelet street.

Annual Statement of the New-Orleans Insurance Company,

Up to December 31, 1876.

[illegible]

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS. [illegible]

STATE NATIONAL BANK

[illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

[illegible]

Mutual National Bank.

[illegible]